



MASTER 2^{ÈME} ANNÉE

DROIT ET MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS ET DE L'ACTION PUBLIQUE PARCOURS DIRECTION DES FINANCES, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE

en contrat d'apprentissage

RNCP 38166



NIVEAU DE DIPLÔME

BAC+5



LES PERSPECTIVES MÉTIER

- Directeur général des services ou DGS adjoint,
- Directeur des affaires juridiques,
- Directeur des finances,
- Contrôleur de gestion,
- Responsable des ressources humaines,
- Directeur de la commande publique ou des marchés publics,
- Responsable du développement local,
- Chargé de mission (action sociale, coopération décentralisée, politique de la ville, etc.),
- Cadre financier dans les organismes bancaires qui réalisent des opérations avec les collectivités,
- Consultant en cabinet d'audit ou de conseil auprès des institutions locales,
- Avocat spécialisé en droit local,
- Juriste droit public pour les entreprises privées contractant avec les collectivités locales.



OÙ EXERCER L'ACTIVITÉ ?

- Collectivités territoriales : communes, conseils départementaux, conseils régionaux.
- Services déconcentrés de l'État (Préfectures, etc.)
- Établissements publics locaux : établissement public de coopération intercommunale, centre communal d'action sociale, service départemental d'incendie et de secours.
- Structures de droit privé en lien avec le domaine de l'action publique : société d'économie mixte locale, société publique locale, cabinet d'audit, cabinet de conseil en commande publique, société spécialisée dans l'assurance auprès des collectivités territoriales, organisme bancaire, cabinet d'avocats, sociétés purement commerciales.



LES MISSIONS EN ENTREPRISE

(Liste de missions non exhaustive)

Les missions à dimension juridique ou managériale touchent aux différents domaines de l'action publique locale : affaires juridiques, finances et comptabilité, audit et contrôle, commande publique, action économique et développement local, action sociale et enfance, ressources humaines, etc.

Dans leur contenu, les missions peuvent elles-mêmes être des plus diverses :

- Établir une note de synthèse, une analyse juridique, un bilan d'activité,
- Construire et analyser les budgets,
- Conduire un audit opérationnel d'organisation ou de performance,
- Mettre en place un manuel de procédures et optimiser celles-ci,
- Mettre en place une comptabilité de gestion et des tableaux de bord,
- Conduire une évaluation de politique publique,
- Optimiser la commande publique,
- Prévoir, gérer et analyser l'évolution des charges de personnel,
- Mener un recrutement,
- Optimiser les procédures RH dans le respect du cadre légal,
- Effectuer une veille juridique,
- Sécuriser des opérations d'achat public : procédure de passation de marchés publics et de délégations de service public,
- Gérer projets et programmes,
- Conduire un audit comptable,
- Mener un diagnostic financier,
- Construire un plan de financement,
- Mettre en place un plan de communication,
- Définir une politique tarifaire adaptée.

MASTER 2^{ÈME} ANNÉE
DROIT ET MANAGEMENT DES ADMINISTRATIONS ET DE L'ACTION PUBLIQUE
PARCOURS DIRECTION DES FINANCES, DE LA PROSPECTIVES ET DE LA PERFORMANCE
en contrat d'apprentissage



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

SEMESTRE 9

- Ingénierie administrative des collectivités locales
- Finances et fiscalité locales
- Droit des aides économiques
- Risque assurantiel et secteur public
- Droit et Management de l'administration numérique
- Audit d'organisation et de performance
- Cas de Management
- Gestion comptable et contrôle de gestion
- Management des risques et gestion de crise

SEMESTRE 10

- Administration territoriale de l'État
- Gestion des ressources humaines
- Statut du personnel territorial
- Contrôle des satellites et pilotage des PPP
- Conduite et évaluation de politiques publiques
- Management de projet
- Cas de Management
- Conduite de projets professionnels (projets collectifs)
- Rapport de stage ou d'apprentissage
- Pix + Droit (facultatif)
- Gestion financière
- Financement des grands projets publics
- Attractivité territoriale et gestion des écosystèmes



LA DURÉE DE LA FORMATION

- 1 an



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

Être titulaire :

- d'un master 1 de droit public,
- ou d'un master 1 de gestion/management tourné vers l'action publique,
- ou d'un master 1 de sciences politiques orienté vers l'action publique,
- ou d'un master 1 de droit privé, mais avec nécessité d'attester une appétence pour l'action publique (obtention parallèle d'un DU, d'un certificat, d'un MOOC, suivi d'une préparation concours administratifs...).

OÙ SUIVRE cette formation ?



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
FACULTÉ DE DROIT D'ÉCONOMIE
ET DE GESTION
Rue de Blois - BP 26739
45067 ORLÉANS Cedex 2

● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

● MÉMOIRE/RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS